



Communiqué de presse

UNE LARGE VICTOIRE POUR LE VÉLO : PLACE AUX ACTES

Diffusion immédiate

Genève, le 23 septembre 2018

Les voies cyclables seront inscrites dans la Constitution fédérale ! Aujourd'hui, peuple et cantons ont accepté la Votation Vélo avec une nette majorité. « C'est une très belle victoire pour le vélo, la mobilité douce et la protection de l'environnement » déclare le président de PRO VELO Genève Alfonso Gomez. L'association de défense des cyclistes se réjouit du résultat très clair de la votation de ce dimanche. En acceptant la Votation Vélo, peuple et cantons ont largement suivi les recommandations du Conseil fédéral et du parlement.

Le contre-projet direct à l'initiative vélo demande une modification raisonnable et une adaptation longuement attendue de la Constitution. En effet, les voies cyclables auraient pu être inscrites dans la Constitution déjà dans les années '70, en même temps que les chemins et sentiers de randonnée pédestre.

« La petite reine va enfin pouvoir entrer dans la cour des grands » se réjouit Olivier Gurtner, vice-président de PRO VELO Genève. Ce scrutin est l'occasion de placer le vélo sur le terrain politique, comme moyen de transport écologique, responsable, bon pour la santé et silencieux.

« Une très large alliance – du PLR au PS en passant par l'ATE et le TCS – a permis ce score positif » rappelle Rolin Wavre, membre du comité de PRO VELO Suisse. Cette collaboration constitue une excellente base pour le développement de la politique de mobilité suisse. « Il faut désormais saisir l'opportunité d'inclure le vélo dans les plans d'aménagement genevois » précise Mario Rodriguez, membre du bureau genevois de PRO VELO.

Il est temps de passer à l'action

PRO VELO Suisse demande aux autorités genevoises – cantonales et communales – de veiller à ce que les cantons appliquent la volonté du peuple et qu'ils soutiennent activement la réalisation de réseaux vraiment continus de voies cyclables. Dans 10 ans, tous les cantons suisses devraient disposer de plans directeurs et sectoriels, ainsi que du personnel nécessaire à leur mise en œuvre. **Afin de présenter les revendications au niveau cantonal et en Ville de Genève, PRO VELO Genève et l'Association Transports et Environnement (ATE) organise une conférence de presse commune le mardi 25 septembre à 10h30 (Café *Ou Bien Encore*, rue des Bains 61).**

Contacts :

- Alfonso Gomez, président PRO VELO Genève, 076 326 62 18
- Olivier Gurtner, vice-président PRO VELO Genève, 078 734 33 29
- Rolin Wavre, vice-président PRO VELO Genève, 079 653 37 78

PRO VELO Genève

Association pour les intérêts des cyclistes qui compte près de 2'100 membres à Genève (35'000 dans toute la Suisse)

Place de Montbrillant 4

Courrier postal : Place de Cornavin 1

1201 Genève

www.pro-velo-geneve.ch